|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |
|  |  | Genève, le 11 janvier 2019 |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 6/16**CE 16/SC | – Aux administrations des Etats Membres de l'Union;– Aux Membres du Secteur UIT-T;– Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 16;– Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| Tél.: | +41 22 730 6805 |
| Fax: | +41 22 730 5853 |
| Courriel: | tsbsg16@itu.int |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg16> |
| Objet: | **Réunion de la Commission d'études 16 de l'UIT‑T; Genève,** **du 19 au 29 mars 2019** |

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission d'études 16 (*Codage, systèmes et applications multimédias*) se réunira à Genève (Suisse), du 19 au 29 mars 2019 inclus.

Plusieurs autres réunions se tiendront en parallèle au cours de cette période, notamment celles des Groupes JCT‑VC et JVET, ISO/CEI JTC 1/SC 29/WG 1 (JPEG) et WG 11 (MPEG), et de la JCA sur les aspects multimédias des cyberservices (JCA-MMeS). Par ailleurs, le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur le multimédia dans les véhicules (FG-VM) prévoit de se réunir les 18 et 19 mars 2019. L'équipe de direction de la CE 16 envisage d'organiser un atelier d'une journée au cours de la réunion de la CE 16; les mises à jour seront affichées sur la page d'accueil de la CE 16 (<https://itu.int/go/tsg16>). Il convient de noter que l'inscription à chacune de ces réunions s'effectuera séparément de l'inscription à la réunion de la Commission d'études 16.

J'attire votre attention sur deux nouveautés importantes: l'inscription à une réunion doit désormais être validée par le coordonnateur responsable et les procédures de demande de bourses et d'obtention de visas ont été modifiées. Veuillez vous reporter à l'**Annexe A** pour plus de renseignements.

Je tiens à vous informer que la réunion s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée du lieu de la réunion. Les précisions relatives aux salles de réunion seront communiquées via la liste de diffusion de la CE 16 et seront affichées sur place par l'organisme hôte. Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés à l'**Annexe A**.

Le projet d'**ordre du jour** et le projet de **programme** de la réunion, établis en accord avec le Président (M. Noah Luo, République populaire de Chine) et l'équipe de direction de la Commission d'études 16, figurent respectivement dans les **Annexes B** et **C**.

Principales échéances:

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Deux mois | 19/01/2019 | – Soumission des demandes de sous-titrage en temps réel et/ou d'interprétation en langue des signes.– [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG16) pour lesquelles une traduction est demandée. |
| Six semaines | 05/02/2019 | – Soumission des demandes de bourses (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/16/Pages/default.aspx); voir les précisions à l'Annexe A).– Soumission des demandes de service d'interprétation (au moyen du formulaire d'inscription en ligne; voir les précisions à l'Annexe A). |
| Un mois | 19/02/2019 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/16/Pages/default.aspx)).– Soumission des demandes de lettres pour faciliter l'obtention du visa (voir les précisions à l'Annexe A). |
| 12 jours calendaires | 06/03/2019 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT‑T (au moyen du système direct de publication des documents en ligne).](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG16) |

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.*(signé)*Chaesub LeeDirecteur du Bureau de la normalisation des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg16 CE 16 de l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes:** 3

ANNEXE A
Informations pratiques concernant la réunion

**MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS**

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T/[titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/).

**INTERPRÉTATION**: En raison de restrictions budgétaires, un service d'interprétation sera assuré lors de la séance plénière de clôture de la réunion si des Etats Membres en font la demande, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription, **six semaines au moins avant le premier jour de la réunion**.

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL** sont à la disposition des délégués dans toutes les salles de réunion de l'UIT (SSID: "ITUwifi", mot de passe: itu@GVA1211). Des informations détaillées sont disponibles sur place et sur le site web de l'UIT‑T (<http://itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

**ACCESSIBILITÉ**: Un sous-titrage en temps réel et/ou une interprétation en langue des signes pourront être offerts sur demande aux participants en ayant besoin, pour les séances portant sur le thème de l'accessibilité (Questions 24/16 et 26/16), sous réserve de la disponibilité d'interprètes et en fonction des ressources financières disponibles. Ces services d'accessibilité **doivent être demandés au moins deux mois avant le début de la réunion**, en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription.

Les délégués de l'UIT‑T ont accès, pendant la durée de la réunion, à des **CONSIGNES électroniques** au moyen de leur badge RFID. Les casiers sont situés immédiatement après la zone d'enregistrement au rez‑de-chaussée du [bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf).

Des **IMPRIMANTES** sont disponibles dans les salons des délégués et près de toutes les [principales salles de réunion](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Pour éviter de devoir installer des pilotes sur leur ordinateur, les délégués peuvent imprimer des documents en les envoyant par courrier électronique à l'imprimante souhaitée ("e-print"). Voir les détails à l'adresse: <http://itu.int/go/e-print>.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT (servicedesk@itu.int) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE, NOUVEAUX DÉLÉGUÉS, BOURSES ET DEMANDE DE VISA**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du nouveau système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

Les **NOUVEAUX DÉLÉGUÉS** sont invités à suivre un programme de mentorat comprenant une séance d'accueil et d'information après leur arrivée, une visite guidée des locaux du siège de l'UIT et une présentation des travaux de l'UIT-T. Si vous souhaitez en bénéficier, veuillez écrire à l'adresse: ITU‑Tmembership@itu.int. Un guide rapide pour les nouveaux délégués est disponible [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/info/Documents/ITU-T-Newcomer-Guide.pdf).

**BOURSES**: Deux bourses partielles par administration peuvent être accordées, en fonction des ressources financières disponibles, afin de faciliter la participation des [pays remplissant les conditions requises](https://www.itu.int/en/ITU-T/gap/Documents/Fellowships_BSG_EligibleCountries.pdf). Dans le cadre du nouveau système d'inscription, les formulaires de demande de bourse seront envoyés aux délégués ayant coché la case correspondante du formulaire d'inscription. **Les demandes de bourse doivent parvenir au plus tard le 5 février 2019; il est par ailleurs vivement recommandé de s'inscrire à la**

**manifestation et d'engager le processus de demande au moins sept semaines avant la réunion**. Veuillez noter que les critères sur la base desquels il est décidé d'attribuer une bourse sont les suivants: budget disponible à l'UIT; participation active, et notamment soumission de contributions écrites; répartition équitable entre les pays et les régions; et parité hommes/femmes.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: [http://itu.int/en/delegates-corner](https://www.itu.int/fr/delegates-corner/Pages/default.aspx).

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Plusieurs hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

ANNEXE B
Projet d'ordre du jour

1) Ouverture de la réunion, ordre du jour de la réunion et documentation

2) Statut des textes approuvés, ayant fait l'objet d'un consentement et supprimés, et liste actuelle des guides de mise en oeuvre

3) Approbation des rapports des réunions précédentes de la CE 16 et du GT 1/16 (Documents SG16‑R10 à R14)

4) Suivi et rapports sur l'état d'avancement des activités intérimaires et questions relatives à la collaboration (notamment avec CE 9 de l'UIT-T, CE 12 de l'UIT-T, UIT-R, UIT-D, IETF, CEI TC100, ISO/CEI JTC 1/SC 29/WG 1 et WG 11, CITS, FG-AI4H et FG-VM)

5) Activités et ateliers sur la promotion

6) Objectifs de cette réunion

7) Lignes directrices concernant les séances des groupes de travail et celles portant sur la Question confiée à la Plénière

8) Tour de table concernant les DPI

9) Examen et approbation des résultats de la réunion, y compris actualisation du programme de travail de la CE 16

10) Activités de préparation de l'AMNT-20

11) Travaux futurs

12) Date et lieu de la prochaine réunion de la CE 16

13) Divers

14) Clôture de la réunion

**ANNEXE C** **Projet de programme de la réunion de la CE 16 (Genève, 19-29 mars 2019)**

**

**Notes:**

1) La lettre "P" désigne les séances plénières.

2) Au cours de la réunion, des séances seront consacrées à la Question 1/16, qui est attribuée à la Plénière, selon qu'il sera nécessaire.

3) L'Equipe mixte de collaborateurs sur le codage vidéo (JCT-VC) et l'Equipe mixte d'experts en vidéo (JVET) prévoient de se réunir également pendant le week-end. Pour obtenir les dates définitives et d'autres détails, veuillez consulter les liens suivants: <http://itu.int/go/jctvc> et <http://itu.int/go/jvet>.

4) S'il est confirmé, l'atelier devrait avoir lieu le lundi 25 mars 2019. En pareil cas, les séances consacrées aux diverses Questions confiées à la CE 16 seront suspendues ce jour-là.

*Pour les mises à jour du programme, veuillez consulter le lien suivant:* [http://itu.int/go/tsg16](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2017-2020/16/Pages/default.aspx).

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_